

**CENTRE NATIONAL DE PRESSE NORBERT ZONGO**  
**04 BP 8524 OUAGA 04 TEL/FAX : 34-37-45**  
**E.mail : cnpress@fasonet.bf**

---

*«Il ne peut y avoir de liberté de la presse quand les journalistes vivent des conditions de corruption, de pauvreté ou de peur.»*

**24<sup>ème</sup> Édition de l'Université d'Été de la  
Communication à Hourtin dans la Gironde - France**  
**Atelier sur Médias & NTIC : « Fractures Numériques Nord/Sud en  
question : enjeux ? partenariats ? »**

**« Rôle des Maisons de Presse dans l'appropriation des NTIC par les  
Médias »**

**par Abdoulaye DIALLO**  
**Gestionnaire du Centre National de presse Norbert Zongo / Burkina Faso**

**Hourtin 25 - 29 août 2003**

**Thème Général : « Quelle place pour les médias africains dans la société de l'Information ? »**

**Thème Spécifique : « Rôle des Maisons de presse ( MP) dans l'appropriation des NTIC par les médias »**

**INTRODUCTION**

Mesdames, Messieurs, dans le cadre de la réflexion globale sur la place des médias africains dans la société de l'information, je voudrais, brièvement vous faire part de quelques informations sur le rôle des maisons et centres de presse dans l'appropriation et la vulgarisation des Nouvelles Technologies de l'Information au niveau des médias en Afrique et plus précisément en Afrique de l'Ouest qui est la zone que je connais un peu mieux.

Cette intervention est juste un canevas indicatif destiné à montrer l'importance stratégique des maisons de presse dans toute entreprise de vulgarisation ou de promotion des NTIC à l'intention des hommes de médias et partant à l'intention des populations du Sud.

Mais d'emblée, il faut savoir que les Maisons de presse, d'une manière générale, sont indissociables de l'accès à l'information et aux nouvelles technologies de l'information.

Nous proposons dans cette intervention de faire un bref rappel historique de l'apparition des MP, les objectifs et missions de ces structures et de montrer les possibilités qu'offrent les MP pour la vulgarisation des NTIC en Afrique. Enfin nous terminerons par un bref aperçu sur un exemple d'appropriation des NTIC par les médias : le programme Sites Médias de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest.

**I - Les Maisons de presse ( MP ) en Afrique**

Concernant le premier point de notre intervention, je dirai que les premières maisons de la presse en Afrique apparurent dans un contexte de monopole étatique sur les médias. C'est le cas de la Maison de la Presse Mohamed Maïga de Ouagadougou, directement placée sous la tutelle du ministre de la communication et de la culture. Ces premières maisons de la presse, liées à l'État, constituaient effectivement des lieux de rencontre pour les hommes de médias, tous fonctionnaires, relevant de l'administration publique. Les différentes associations et syndicats qui animaient ces maisons étaient généralement liées à l'État. Le statut de ces maisons de la presse en faisait toutefois aussi des organes de contrôle des pouvoirs publics sur ces associations et sur les professionnels du secteur.

La seconde vague de maisons de la presse est née dans le flux du processus de démocratisation et de libéralisation du paysage médiatique, au début des années 1990. Dans ce nouveau contexte marqué par l'éclosion des médias privés, la

profession est en proie à des bouleversements importants : les anciennes associations perdent leur légitimité alors que se créent des structures parallèles : Société des Éditeurs de la Presse Privée dans plusieurs pays d'Afrique, Association des Journalistes de la Presse Privée etc.

La pratique professionnelle est également en pleine mutation : le multipartisme, la tenue d'élections concurrentielles, la venue au journalisme d'une jeune génération qui n'ont pas connu les médias d'État, la nécessité de la rentabilité pour les médias privés constituent autant de facteurs de changement.

C'est face à ces bouleversements que s'est fait sentir le besoin de créer de nouveaux cadres où les journalistes puissent se retrouver, au-delà de leurs différences d'origine et de statut, pour échanger sur une pratique professionnelle régie par des principes communs. Les maisons de la presse sont apparues dans ce cadre et souvent à l'initiative d'associations de journalistes particulièrement dynamiques, désireuses de constituer un cadre de soutien à la profession neutre, autonome et indépendant des pouvoirs. Ainsi, le Centre International de Presse du Ghana, fondé dès 1993, a été un pionnier dans ce domaine.

Les histoires, les cheminements, les méthodes d'action et les types d'activités des maisons de la presse sont différents selon les pays. La diversité des appellations données à ces structures en témoigne : « maison de la presse », « centre de presse », « maison du journalisme », « centre de ressources », « centre de perfectionnement », etc.

Pour des raisons pratiques, on a désigné ces structures sous le titre générique de « maisons de la presse » (MP).

- **Missions, Objectifs des MP**

Les objectifs des centres et maisons de la presse sont divers :

Premièrement: Ce sont Lieux de rencontre entre tous les journalistes, un lieu d'échanges et de débats et les clubs de la presse qui y sont organisés sont l'occasion de discuter ouvertement des problèmes relatifs à la profession journalistique.

Deuxièmement: Les MP ont aussi pour vocation de faciliter un contact régulier et ouvert avec le monde politique et social. Les divers corps politiques ou de la société civile peuvent y donner des conférences de presse, profiter de cette structure pour se faire connaître ou défendre leur action devant les journalistes.

Troisièmement: Les maisons de la presse constituent également des lieux de référence pour les confrères étrangers de passage, soucieux de découvrir la presse d'un pays et ses hommes.

Enfin: Ce sont des Lieux d'information et de formation. A ce titre elles s'efforcent de mettre à la disposition des journalistes des instruments susceptibles d'enrichir leur pratique comme leur réflexion : en facilitant l'accès à la presse étrangère, en

fournissant des ouvrages de référence, en organisant de sessions de formation dans des domaines précis où les professionnels en ressentent le besoin, et pour ce qui nous concerne en ce moment, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies de l'information par le truchement de l'Internet.

En somme les MP sont des lieux polyvalents voués à la diffusion d'informations vraies, variées et de qualité ; elles ne peuvent donc pas passer à côté du tournant des NTIC. Voyons alors comment elles interviennent dans la promotion et la vulgarisation des NTIC au niveau des médias en Afrique.

## **II – Les MP, promoteurs des NTIC**

Les maisons de la presse interviennent dans la promotion des NTIC et de leur utilisation en donnant **accès à Internet aux journalistes** : au Mali, au Togo, au Burundi, de même que dans un grand nombre des autres maisons de la presse existant, des ordinateurs connectés au Web sont mis à la disposition des journalistes internautes.

Selon les structures, ce service est plus ou moins payant, et plus ou moins large, dépendant des moyens des MP (nombre d'ordinateurs disponibles, prix des connexions proposés par les fournisseurs d'accès à Internet en présence).

Dans tous les cas, ce service tend actuellement à se développer, et il est très apprécié des professionnels des médias.

Le rôle des MP est donc fondamental en matière **d'accès à Internet** pour les journalistes. Plusieurs journalistes indépendants affirment se servir régulièrement de cet accès à Internet lorsqu'ils sont en quête d'informations internationales (site de l'AFP, ou de RFI, etc.). En effet, la plupart des directeurs de médias sont très possessifs par rapport à leurs équipements et empêchent leurs propres employés de se connecter. Les journalistes sont en demande de lieux où ils puissent naviguer, recevoir leur courrier électronique etc.

A Bamako, des journalistes viennent **saisir leurs textes à la MP**. Une connexion directe par satellite a été obtenue grâce à un financement de l'ONG américaine Freedom Forum, qui permet de faire face aux difficultés dues à la lenteur des connexions par le fournisseur de service malien.

Au Burundi, grâce à l'appui de l'ambassade de la Grande-Bretagne, la Maison de la Presse est devenue aussi un point d'accès à Internet, et propose des tarifs d'accès très abordables.

Au Burkina, le CNP-NZ dispose depuis sa création, d'une connexion à Internet accessible cependant à une poignée de journalistes, habitués de la maison. Ce service sera opérationnel bientôt car un centre multimédia regroupant une douzaine d'ordinateurs connectés est en cours de finalisation.

Les limites d'une telle prestation sont avant tout techniques : si la qualité des lignes et des connexions est bonne et d'un coût raisonnable au Togo, il n'en est pas de même dans tous les pays de la sous-région. Le développement de cette activité, si on peut l'imaginer avec optimisme, ne dépend donc pas seulement du dynamisme des promoteurs des MP ni de l'intérêt des utilisateurs potentiels mais bel et bien d'un développement suffisant des infrastructures au niveau national.

Au Burkina par exemple les lignes DSN ne sont pas encore légalisées et les lignes spécialisées sont excessivement coûteuses et inaccessibles. C'est ainsi que pour l'ouverture de son centre multimédia, le CNP-NZ s'est résolu à une connexion par ligne RTC dont l'inefficacité n'est plus à démontrer.

Le problème des moyens demeure un obstacle majeur au développement de l'utilisation des NTIC par les MP, qui manquent généralement de moyens pour assurer la mise à jour des sites, assurer la maintenance des matériels et dans certains cas, maintenir des tarifs corrects pour l'accès à Internet ( les tarifs pratiqués sont souvent au-dessus des tarifs du marché). Dans les MP (cf. Bamako et Lomé) l'offre d'accès est considérée comme un service, avec possibilité de formation, appui à l'utilisation etc. De plus outre l'usage du courrier électronique, l'accès à Internet est souvent la seule source d'information internationale à laquelle ont accès les journalistes dans leur travail quotidien.

Le rôle des MP dans l'appropriation des NTIC en terme d'usages est le plus le rôle le plus visible et mis en exergue mais si ce rôle est indispensable, il faut aussi admettre que les MP ont développé également une compréhension des enjeux qui doit être partagé.

Il s'agit ici de répondre ou d'apporter des éléments de réponse à la question:

"Comment les MP peuvent être des de bons intermédiaires pour faire passer les enjeux des NTIC auprès des médias nationaux?"

En d'autres termes, comment les MP peuvent mobiliser les médias nationaux dans l'appui à la démocratisation des débats et enjeux sur les NTIC pour que le citoyen puisse avoir une certaine connaissance de ces enjeux qui décideront de sa place dans la société de l'information.

A ce niveau on peut dire que les MP sont des lieux de démocratisation des NTIC

### ***Les MP lieux de démocratisation des NTIC***

En effet, les MP représentent un lieu pertinent pour démocratiser l'accès à Internet pour les journalistes et centraliser les informations sur les secteurs médiatiques. Il demeure qu'Internet n'est pas encore accessible à tous en Afrique, et que sa démocratisation prendra probablement beaucoup plus de temps mais d'ores et déjà les MP peuvent intervenir dans:

- La production et la diffusion d'une information indépendante et de qualité sur les enjeux des NTIC pour les médias
- L'implication des journalistes dans les débats en cours sur la société de l'information à travers notamment les clubs de presse comme je l'ai mentionné plus haut
- La création d'espaces de ressources et la facilitation de l'accès aux débats et documents sur les enjeux des NTIC

- La formation et l'incitation à la production d'articles sur les enjeux des NTIC

Les nouvelles technologies constituent un outil performant permettant les échanges et la mise en réseau. Toutefois, l'adoption des nouvelles technologies pose des problèmes spécifiques :

- La nécessité de la formation pour maîtriser l'outil. Cette formation est souvent plus nécessaire pour l'ancienne génération de journalistes moins enclines à s'adapter aux progrès techniques que pour les jeunes qui arrivent sur le marché.
- L'évolution rapide des technologies multimédia. Un logiciel en chasse un autre : l'inscription dans les NTIC s'avère donc un processus très consommateur en matière économique. Une fois le passage effectué, les investissements doivent être quasi permanents.

Lors de la dernière rencontre des MP à Ouagadougou et discutant des enjeux des NTIC, les participants ont retenu que les MP doivent suivre attentivement les évolutions à ce niveau et constituer foyers de relais et peuvent intervenir à trois niveaux:

- en créant des sites Internet, reflet des médias locaux,
- en offrant un lieu d'accès à Internet aux journalistes
- en assurant la formation des journalistes pour faciliter l'appropriation des NTIC par ceux-ci,

Les MP sont ainsi, en tant que points de rassemblement du secteur médiatique, les porte-voix des journalistes et des points stratégiques d'appropriation des nouvelles technologies de l'information.

Dans certains pays, elles portent des « sites médias » qui ont vocation à présenter les secteurs médiatiques sur Internet. Ainsi depuis plusieurs années fonctionne, grâce à l'institut Panos, Afrique de l'Ouest environ sept sites médias dont l'objectif principal est la promotion des médias africains et la sensibilisation sur l'appropriation des NTIC par les médias. Que peut-on en dire ?

Je vais donc terminer mon propos en vous faisant partager cette expérience de l'institut panos Afrique de l'Ouest.

### **III – Les MP, points stratégiques d'appropriation des NTIC : exemple du programme « Sites Médias » de l'IPAO**

#### **III- 1 : Historique**

C'est à partir de son programme d'activités couvrant la période 1997/1999, programme intitulé "*Médias pour une Afrique de l'Ouest démocratique*", que l'Institut Panos a entrepris d'apporter son appui aux Maisons de la Presse en Afrique de l'Ouest. L'objectif poursuivi selon l'Institut Panos était de favoriser les

synergies entre médias, afin de renforcer les organisations professionnelles globalement au niveau national.

L'appui de l'Institut Panos devait également contribuer à assurer la viabilité des Maisons de Presse. C'est à la suite d'un séminaire intitulé "*Internet, une chance pour les médias et la démocratie en Afrique ?*", qui s'est tenu en juillet 1997, qu'un deuxième objectif a été assigné à l'appui de l'Institut Panos aux Maisons de la Presse : faciliter à travers elles l'accès, l'appropriation et le partage de l'Internet et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Ce type d'appui est apporté depuis 1998 à la Maison de la Presse du Mali, au Press Center du Ghana et la Maison du Journalisme du Togo.

Et à partir de 2001 l'Institut panos Afrique de l'ouest relance programme sites médias. IL s'agissait, en tirant les leçons du passé , de raviver, créer et développer des sites médias dans 6 pays ( Mali, Burkina Faso, Togo, Sénégal, Bénin, Niger ).

## **II- 2 : Le programme Sites Médias de l'IPAO**

Le programme Sites Médias de l'IPAO vise à fournir une information indépendante, fiable et de qualité sur le secteur des médias et de la communication à l'attention d'un public national, régional et international. Deux objectifs principaux sont fixés :

**La production et l'édition électroniques de contenus** par les pays ouest africains par le canal de plusieurs supports (pages web, cédéroms, lettres d'information) fédérées en plusieurs " Sites Médias " regroupant les rubriques suivantes :

- Actualités ou vie des médias et production d'articles
- Répertoires des médias privés, publics, associatifs et communautaires
- Annuaires des organisations du secteur des médias et de la communication
- Ressources pour les journalistes : agenda, formations, documentation...
- Environnement juridique, institutionnel et réglementaire : lois – décrets - décisions - déclarations officielles, statut du journaliste, etc.

**L'appropriation des NTIC par les journalistes et les communicateurs** par la mise en œuvre de formation et d'un suivi technique :

- des formations pratiques sur les logiciels d'édition et de communication électronique
- du suivi - conseil à distance en utilisant la communication électronique en réseau (forum – liste de diffusion)

Pour atteindre ces objectifs, le programme Sites Médias s'appuie dans chacun des pays sur une **organisation nationale représentative de la profession** en occurrence les maisons de la presse o à défaut des structures ou associations

ayant comme principal objectif la liberté de la presse et la défense des droits des journalistes. Expl. L'ODEM du Bénin et le RJDH du Niger.

Chaque organisation nationale partenaire du programme assure la gestion, le suivi et l'animation des activités au niveau national.

L'IPAO appuie chaque organisation partenaire :

- par la formation et le suivi-conseil **d'un permanent** au sein de l'organisation (le gestionnaire du site médias national) ;
- par la mise à niveau de l'équipement informatique et des logiciels nécessaires à l'atteinte des objectifs du programme ;
- par une contribution financière destinée à la production d'articles, à l'organisation de formations et au fonctionnement général du programme.

### **Adresses des sites médias :**

Site médias Burkina Faso : [http://www.cnpres-zongo.net/media\\_bf](http://www.cnpres-zongo.net/media_bf)  
Site médias Bénin : <http://www.mediabenin.org>  
Site médias Mali : <http://www.mediamaali.org>  
Site médias Niger : <http://www.rjdh-niger.org/mediasniger>  
Site médias Sénégal : <http://www.panos-ao.org/sitemedia/>  
Site médias Togo : <http://www.mediatogo.org>

## **CONCLUSION**

En guise de conclusion, nous dirons avec Anne PERIN que « Les maisons de presse africaines occupent une place importante dans la vie des secteurs médiatiques dans les Pays dans lesquels elles s'insèrent » A n'en pas douter, ces structures de rassemblement que sont les MP constituent des relais incontournables dans toute politique de promotion des NTIC.

Des structures qui selon différents degrés d'appropriation, avec un dynamisme plus ou moins grand, des moyens financiers plus ou moins importants, et des activités plus ou moins variées sont toutes orientées vers la même direction : celle de l'appui au pluralisme des médias et de l'intégration dans l'ECONOMIE NAISSANTE DU SAVOIR DU 21 EME SIECLE.

L'Afrique a aujourd'hui l'occasion de tirer parti de la nouvelle économie du savoir, non seulement comme consommateur, mais aussi comme producteur, occasion qu'elle ne peut se permettre de laisser passer.

Aussi, je dirai que les dirigeants africains se doivent de mieux comprendre les avantages des NTIC, tirer profit des aspects positifs des NTIC, les adapter au contexte africain et favoriser l'instauration des conditions politiques, juridiques et institutionnelles qui leurs permettront de prospérer. Ce processus sous-entend l'acquisition des connaissances nécessaires pour appliquer la technologie au contexte local, l'amélioration des infrastructures, la promotion d'un accès équitable, et l'instauration de milieux propices au développement et à la diffusion des idées et connaissances nécessaires.

Je vous remercie.

***Hourtin le 29 août 2003***

**Sources :**

- Actes du séminaire international des maisons et centres de presse en Afrique – Ouaga 20-29 octobre 1999.
- Les maisons de la presse africaines : Quel appui des bailleurs de fonds ? Étude Coordonnée par Anne PERIN – GRET 2001
- L'Afrique peut-elle encore revendiquer sa place au 21<sup>ème</sup> siècle ? – Rapport Banque Mondiale et Alii.